

À suivre...

190 logements prévus aux Côtes

Lors du dernier Conseil municipal, le maire a proposé une modification du Plan local d'urbanisme pour construire dans l'enceinte du château de Beaurvoir 190 nouveaux logements. Nous attendons la présentation du permis de construire avant de nous prononcer sur ce projet et notamment sur ses répercussions en terme de déplacements.

Les +

- L'efficacité des services techniques pour déneiger la voirie
- L'installation par la Métro d'un jeu d'enfants dans le parc de l'Ovalie
- La cérémonie de commémoration du 11 novembre avec la participation des enfants sassenageois et de l'Echo des Cuves
- La remise en état et en sécurité par le Conseil général de l'ancienne route du Vercors (rd6b) avant transfert à la Commune
- L'accord entre La Poste et le groupe Casino pour l'ouverture d'une supérette dans le village

Vos élus

Yannick Belle (Président de groupe), Odile Belvèze, Michel Barrionuevo, Véronique Ferrazzi, Marc-André Crespin, Carole Guérain, André Prochasson, Brigitte Lenoble.

groupe@sassenage.net

Un autre regard sur l'actualité communale sassenageoise

www.sassenage.net

La lettre
des élus du rassemblement
de la gauche

Office de tourisme : une addition salée pour les Sassenageois



Lors du dernier Conseil municipal, la majorité a voté une subvention de 130 000 euros à l'EPIC Office de tourisme (Etablissement Public Industriel et Commercial) avant la dissolution de cette structure publique qui gèrait pour la commune les Cuves et l'activité commerciale du château.

Cette subvention communale, qui ne tient pas compte d'un litige en suspens, permettra d'une part, d'indemniser les personnels licenciés pour raison économique, ce qui est la moindre des choses et d'autre part, d'indemniser, dans le cadre d'accords entre les 2 parties, des agents réintégrés en mairie.

En effet, pour mener à bien l'ensemble des tâches confiées par les élus, ces agents ont été obligés de réaliser des centaines d'heures supplémentaires en soirée ou en week-end.

Et c'est seulement au moment de la dissolution de l'EPIC que les élus auraient découvert cette situation. Face à nos questions sur ce dysfonctionnement, la seule réponse apportée est que ces heures supplémentaires ont été réalisées à l'initiative des salariés eux-mêmes ! De ce fait, l'EPIC, donc la majorité municipale, refuse de reconnaître sa propre responsabilité dans ces heures supplémentaires tout en acceptant d'indemniser ces agents.

S'il est normal que ces salariés soient indemnisés étant donné leur temps de travail supplémentaire, cette situation interroge fortement sur le contrôle du fonctionnement de l'office du tourisme et l'utilisation de nos impôts locaux. Pour rappel, la commune avait déjà versé à l'office de tourisme une subvention de 50 000 euros en 2011 et de 145 000 euros en 2012.

À l'arrêt...

• **Malgré la présentation des plans en 2008, le projet de nouvelle piscine est au point mort.** Après une réflexion avec le syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac (sird) et une proposition de faire une seule piscine sur Fontaine pour toute la rive gauche (avec fermeture de celle de Sassenage) le maire botte en touche et évoque aujourd'hui une réflexion avec la Métro. Une promesse électorale clairement non tenue.

• **Après le déferlement médiatique de l'été qui a eu pour conséquence d'associer dans la France entière le nom de Sassenage aux emprunts toxiques, le Conseil municipal n'est plus du tout informé du déroulement de la procédure.** Nous savons uniquement que 600 000 euros correspondant aux intérêts « toxiques » sont bloqués par la ville chaque année et donc non investis dans les projets Sassenageois. Sur 4 ans, le montant de ces intérêts aurait permis, par exemple, de réaliser et de financer comptant une salle des fêtes.